

# MÉLANGES RELIGIEUX,

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XI. Montreal, Vendredi, 11 Février 1848. No. 44.

## STATION DE L'AVENT.

CONFÉRENCES DE M. L'ABBÉ PLANTIER  
A NOTRE-DAME.

DE L'ÉGLISE COMME AUTORITÉ DOCTRINALE.

Quatrième question.—L'esprit d'intolérance et de cruauté est-il entré dans l'esprit de l'Église comme pouvoir dogmatique ?

Suite et fin.

2<sup>o</sup> Mais si l'Église ne prit pas l'initiative, ni ne fut le but principal de l'inquisition espagnole, n'y exerçait-elle aucun ministère barbare ?

« A quoi servirait de nier l'évidence ? Une congrégation célèbre aussi bien dans les fastes du génie et de la science que dans ceux du catholicisme, une congrégation dont la sève généreuse fit épanouir autrefois saint Thomas d'Aquin, et qui fournit encore maintenant à la chaire chrétienne ses gloires peut-être les plus brillantes, la congrégation des Dominicains, en un mot, occupe une place considérable dans cette page de l'histoire. Mais quel qu'il soit son rôle, il faut la prendre pour ce qu'elle fut, et non point pour ce qu'elle ne fut pas, c'est à peine si l'on pourrait affirmer qu'elle repré- senta dans cette question tout le clergé d'Espagne ; à plus forte raison ne peut-on pas dire qu'elle représente l'épiscopat catholique ; il ne la délégua point que je sache pour opérer en son nom : à aucune époque il ne prétendit s'identifier avec elle et la couvrir de sa responsabilité. Appelez-la, pourvu que vous le fassiez dans les bornes des faits et de l'équité, l'ordre des inquisiteurs, mais ne l'appellez pas l'Église.

« Du reste, quelles étaient les attributions fixées à ces hommes si souvent méconnus ? Exerçaient-ils les fonctions de juges criminels ou de bourreaux ? dé- crétaient-ils la mort ? allumaient-ils les bûchers ? s'enivraient-ils de la fumée et des angoisses des auto- fa- fe, comme le supposent et quelques noirs historiens et de lugubres tableaux étalés çà et là dans nos maga- sins ou nos galeries publiques ? Non, messieurs, ce n'est là que du roman, c'est de la calomnie. Ils n'avaient qu'une mission théologique à remplir ; prononcer sur les doctrines et à décider si elles étaient ou non conformes à la foi, voilà dans quelles limites se renfermait leur action ; ils se bornaient à constater un fait dog- matique, et n'allaient pas plus loin. Je sais qu'au sortir de leurs mains on était saisi toujours et souvent mis au feu par le bras séculier. Mais ce n'est pas à eux qu'on doit demander compte de ce supplice. Ils étaient dans la même condition que notre jury pour les condamnations qu'il prépare. Dans nos tribu- naux, il n'existe aucun lien pour les jurés entre les con- clusions qu'ils expriment et le châtimement qu'elles amènent ; quand ils ont prononcé en conscience, les suites de leur verdict ne les regardent plus ; si le magistrat prévarique ou se trompe dans la fixation de la peine, si la punition, déterminée par les lois pour le délit qu'ils ont constaté, est trop rigoureuse, ce n'est pas leur faute ; ils ne sont responsables que de leur suffrage et nullement de l'exécution de la loi. Et voilà l'inquisition espagnole, les Dominicains et leurs assesseurs, ce sont les jurés ; le code pénal et ceux qui l'appliquent, c'étaient les princes et leurs tortures ; le deux pouvoirs se tou- chaient ; ils n'étaient pas solidaires ; vous n'avez pas le droit de faire rejait sur les religieux le sang dont se couvraient les rois.

« Outre ce ministère, le clergé d'Espagne en remplis- sait un autre bien moins répréhensible encore. Celui- là, tout en étant légitime, était pourtant sévère ; celui- ci était tout entier de sa part miséricordieux et tou- chant. Il accompagnait les condamnés à mort, où les envoyait la raison d'État. Il allait non pas en savou- rer l'agonie, mais bien la consoler ; il leur adoucissait la perspective du supplice par des gages de pitié frater- nelle et d'onctueuses exhortations à l'espérance. Je ne sache pas que ce soit là trancher de la barbarie !

« Peut-être dira-t-on que certains religieux ne se sont pas contents dans ces termes ; on citera, par ex- emple, Torquemada et quelques autres dont les noms reviennent sans cesse avec autant de pauvreté que de monotonie dans les pamphlets ! Oui, j'en conviens, il est des noms qui se couronnent d'une triste auréole ; mais d'abord prenez garde de ne pas croire aveuglé- ment tout ce qu'on vous en raconte ; et ensuite, quand on vous abandonnerait leur mémoire, contre qui vou- driez-vous en conclure ? Contre leurs attributions régulières ? mais ils les avaient faussées ; contre les Papes ? mais ils en trahissaient les vœux et en dépas- saient les instructions ; contre l'Évangile ? mais vous savez bien qu'ils n'en représentaient pas l'esprit ; con- tre l'Église ? mais elle n'est pas plus responsable des emportements de chacun de ses membres, qu'un État ne l'est des forfaits de quelqu'un de ses fonctionnaires ou de ses ministres ; enfin contre la congrégation même à laquelle ils appartenaient ? mais des exceptions ne la résument pas tout entière ; à ces nuages dont elle put gémir, elle opposa d'immenses splendeurs qui les ra- chetèrent, et pour quelques inquisiteurs immodérés, nous ne devons pas oublier, d'une part, qu'elle dota le monde d'incalculables bienfaits et de sublimes gloires ; de l'autre, qu'elle produisit une foule de saints, et lava même ses faibles taches dans le baptême du martyre. »

3<sup>o</sup> L'Église, sans courir directement aux exécutions de ce tribunal cruel, ne les a-t-elle pas approuvées ? ne s'en est-elle pas réjoie ?

« Que certains membres même honorables du cler- gé d'Espagne, séduits, emportés par l'esprit de leur temps, entraînés par exagération de patriotisme ou de foi, aient accepté sans réserve l'inquisition jusque dans ses excès, que leur sentiment ait été partagé par quel- ques hommes jetés çà et là dans les autres parties du monde catholique, je ne prétends point le nier. Mais glan- nez tant qu'il vous plaira, vous ne trouverez que des autorités solitaires, jamais cette opinion ne fut unanime, jamais l'acte par lequel l'inquisition fut érigée sous Fer- dinand, jamais surtout les procédures dont elle fut do- tée par Torquemada, ne réunirent en masse l'adhésion des évêques dispersés ; jamais un concile général ne souscrivit à cette institution ; jamais en un mot elle n'obtint l'assentiment et le suffrage universels de l'Église ; sa popularité fut toute locale comme son existence.

« Et non-seulement elle ne réunit pas toutes les sympathies ; mais de nombreuses désapprobations pour- suivirent ses rigueurs. Désapprobations en Espagne ; on vit plus d'un évêque se joindre aux populations pour s'en plaindre. Désapprobations en France ; on n'ignore pas que la plus grande partie de notre clergé s'offusqua de l'esprit sévère dont elle était animée. Désapprobations à Rome ; Sixte IV, dès 1482, écrivit en Espagne pour recommander, avec des instances onctueuses, un zèle moins âpre et des perquisitions moins ardentes. Douze ans plus tard, Alexandre VI lui-même menaçait de destituer le grand organisateur de ce tribunal, s'il ne tempérait pas sa violence. Et pendant qu'elle donnait ainsi de rudes leçons aux inquisiteurs, la Papauté faisait parvenir des conseils de miséricorde aux princes. Ses exhortations ont constamment pour objet de les renfermer dans les bornes de la justice et de la clémence. On le voit avec éclat dans toutes les instructions qu'elle leur adresse et qui contiennent, pour les décider à la douceur, tout ce que l'Évangile renferme de maximes onctueuses, de tou- chantes paraboles, de miséricordieux exemples. Les actions des Papes respirent les mêmes sentiments que leurs paroles. Craint-on d'être arrêté par l'inquisition ? on se réfugia à Rome, et l'on y trouve cette paix et cette liberté que l'Espagne refuse. Il eût été difficile de trouver un plus heureux patronage ! N'était-ce pas là puiser dans le cœur de la papauté comme une seconde naissance ?

« Je sais bien, messieurs, qu'à certains tolérants ex- trêmes la conduite de Rome vis-à-vis des pouvoirs pa- rait trop ménagée. Ils voudraient que les Papes eus- sent mis l'épée sur la gorge des princes. Mais les re- montrances des souverains Pontifes furent telles qu'elles pouvaient être, dans ces temps difficiles et vis-à-vis des personnages qu'elles atteignaient. D'un côté, le monde était à une époque de luites, de bouillonnement et de chaos ; partout y fermentaient ou des dis- cordes amères, ou des passions violentes et grosses de tempêtes ; jamais l'harmonie et le concert des pouvoirs n'au- vaient été plus inconnus et pourtant plus nécessaires pour le bonheur des peuples ; le moindre surcroît de di- vision qui fut venu se jeter entre n'eût pas manqué, avec les mœurs farouches du moment, d'amener un sur- croît de calamités effrayantes. D'un autre côté, les princes étaient généralement d'une humeur irascible ; et par leur susceptibilité cette union, qu'il importait si fort de promouvoir, devenait extrêmement facile à compromettre, et difficile à rétablir ; trop déjugué dans les Papes n'eût pas contribué faiblement à l'empêcher ou à la détruire, et pour ne pas dénouer brutalement le faisceau ou le rendre impossible, pour ne pas dé- chaîner les orages dont un accroissement ou une pro- vocation de rupture eût été le funeste signal, ils furent graves, mais contents dans leurs démarches et leur langage. La fermeté y respire, mais c'est une ferme- té discrète et onctueuse. Ils sont assez généreux pour sauver la gloire de la clémence et les droits de l'humanité ; ils sont assez réservés pour ne point ajouter aux commotions de leur siècle et aux déchirements des na- tions. Qui peut leur en faire un crime ? »

4<sup>o</sup> Rome n'a-t-elle pas encouragé l'Espagne en fai- sant elle-même usage de l'inquisition ?

« C'est vrai, a dit ici l'orateur. Rome a fait usage de l'inquisition ; mais quelle inquisition ? Ce mot ne rend pas toujours le même son dans l'histoire. Autrefois l'institution qu'il représente régna dans nos provinces méridionales, elle fut en permanence à Toulouse, et l'on ne voit pas qu'elle ait soulevé dans l'esprit des peuples ou de graves terreurs ou de violentes indigna- tions. Il en est de même pour Rome. Ce n'est pas celle d'Espagne ; ce n'est pas celle que nous nous si- gurons dans de sombres et fausses imaginations ; ce n'est pas celle que lui prêtent de nuances et calomnieuses bro- chures ; ce n'est pas celle qu'une feuille étrangère vient de lui supposer encore avec une brutalité rétrograde. Telle est sa gloire à elle, telle est son excuse, qu'elle n'eût jamais à se reprocher ni des procédés ini- ques, ni des condamnations capitales ; elle n'employa pas la torture pour obtenir des aveux ; les aveux obte- nus, l'erreur constatée, elle ne la fit point expier par la mort ; on l'a pu trouver sévère, on ne la vit point cru- elle : la chose est si vraie que Galilée en parle en quel- que façon comme d'un plaisir, et que l'Encyclopédie elle-même en convient et s'étonne, en comparant les Espagnols aux Italiens, que ceux-là aient mis tant de rigueur dans l'exercice d'une juridiction, où ceux-ci, ses inventeurs, tant de douceur et d'indulgence.

« Non, l'Italie pontificale est loin d'encourager la sévérité par ses exemples ; bien plutôt elle contraste avec bonheur, non seulement avec l'Espagne, mais

avec cent autres empires. Parcourez l'histoire, s'écrie ici l'abbé Balmès. Un voile funèbre pèse alors sur l'Europe à peu près entière ; dans tous ses centres im- portants, des échafauds sont dressés par les pouvoirs civils pour punir les crimes de religion ; presque par- tout on est témoin de scènes qui contristent l'âme ; et dans cette immense atmosphère de ténèbres et de deuil, un seul coin de terre se rencontre où brille un peu de soleil ; on y découvre à la vérité des institutions au- tères, mais le jeu n'en a rien de terrible ; pas une sen- tence de mort ne s'en échappe ; on ne fait pas allumer un bûcher ; on n'ouvre pas une tombe. Vous respirez un parfum de clémence dont nul autre pays n'est em- baumé ; je ne sais quoi d'ineffable et d'ourtoeux vous révèle que vous touchez de plus près à la miséricorde infinie, et si vous demandez quel est ce nouveau Ges- sen d'une nouvelle Egypte ? si vous me dites : Quel est cet asile vénérable de l'humanité méconnue, pros- crit, outragé par le reste de l'univers ? Ah ! vous répondrai-je avec un saint et filial orgueil, c'est le ro-yaume des Papes ; c'est la cité de Pierre ; c'est cette Rome, bénie encore aujourd'hui par l'amour de toutes les nations, et célébrée par leur unanime enthousiasme !

« Voilà donc, sur le grave sujet que nous venons de débattre, quatre faits établis. »

Seconde partie.—Les longues mais essentielles cita- tions que nous avons données de la première partie de cette conférence nous obligent à nous borner mainte- nant à la simple énonciation des autres développements non moins remarquables.

« Que faut-il penser définitivement de l'inquisition ? 1<sup>o</sup> Il y a à la vérité des abus à reconnaître ; 2<sup>o</sup> il y a aus- si des principes à dégager ; 3<sup>o</sup> il y a des exagérations à éviter.

« Quatre espèces d'hommes ont parlé contre l'inqui- sition. Ce sont d'abord de mauvais Espagnols, com- me Florent, écrivain tout à la fois traitre à la patrie et infidèle aux obligations de son sacerdoce ; ce sont ensuite des auteurs protestants ; ce sont encore des philo- sophes révolutionnaires du dernier siècle ; ce sont en- fin des rationalistes emportés de notre temps. Tous on eu de graves reproches à s'adresser ou un violent fanatisme à satisfaire ; et soit pour distraire de leurs torts, soit pour décharger leur fiel, ils se sont pris à tonner avec l'exagération la plus outrée contre l'inqui- sition d'Espagne. »

« On en a parlé comme d'un tribunal qui faisait des victimes par milliers, qui régna des siècles avec une férocité toujours croissante, et enfin dont rien nulle part n'égalait les fureurs.

« A qui tiendrait ce langage, s'est écrié M. Plantier, un Espagnol ne pourrait-il pas répondre : Rien n'est comparable, dites-vous, à l'inquisition ; mais vous ne parlez point du paganisme ; peu s'en faut même que de modernes historiens ne l'excellent ; et pourtant n'a-t-il pas immolé des millions et des millions de martyrs ? Vous vous taisez sur ce mahométisme que nous avons chassé de notre commun continent ; qui ne sait cepen- dant que ce lion gigantesque a dévoré non pas quel- ques individus, mais des peuples ? Voyez, en des temps plus rapprochés, l'empire Moscovite ! Que de malheur- eux sous son intolérance religieuse, depuis qu'il est debout, n'a-t-elle pas jetés sur la route de Pékin ! que de sou- pirs sont morts étouffés sous le ciel sans écho de ses dé- serts ! Que de victimes ne verrons-nous pas ressusciter du milieu de ses solitudes comme d'un vaste tombeau ! Au sein des États Réformés n'est-ce pas le même spec- tacle ? Quels décrets impitoyables les Gustave et les Christian n'ont-ils pas fulminés contre les catholiques de la Suède et du Danemarck ? Les Gomaristes, entre mille autres horreurs, n'ont-ils pas épouvanté la Hol- lande par le meurtre de Baanveldt ? Calvin fut sans dou- te bien clément pour Servet qu'il fit brûler, et pour tant de provinces qu'il couvrit de décombres ? En An- gleterre, l'Église établie n'a-t-elle pas inscrit dans son code contre les papistes les peines les plus barbares, et ses dispositions presque sauvages ne refuse-t-elle pas encore de les abolir ? Il est vrai que c'est un glaive qui dort ; mais c'est une épée qu'on garde et qui peut au premier instant redevenir homicide. Enfin la France elle-même a traversé des jours de terreur, et cette cri- se, certains hommes appelleraient volontiers mainte- nant une époque adorable, cette révolution dont quel- ques plumes essaient de transformer les bourreaux en prophètes, j'ai presque dit en demi dieux, n'a-t-elle pas en quelques mois torturé plus de consciences et moisson- né plus de têtes que ne l'ont fait en plusieurs siècles toutes les inquisitions d'Espagne et du monde ? Oui, peuples du nord et du midi, membres qui que nous soyons de la famille humaine, nous avons tous dans notre passé de funèbres souvenirs ; il n'est personne d'en- tre nous qui, un moment ou un autre, n'ait eu goût du sang de ses frères ; nous avons tous ici besoin d'indul- gence réciproque ; ne refusons pas de nous l'accorder et n'insultons pas nos voisins, de peur qu'on ne nous insulte plus cruellement nous-mêmes ! »

5<sup>o</sup> Enfin il y a des excuses à produire : La foi des princes, la législation de l'époque, la nature turbulente, ou licencieuse des sectes ; excuses enfin dans les mœurs et, pour ainsi dire, dans le génie du temps.

(Du Journal d'Agriculture.)

QUELQUES REMARQUES

POUR LES MOIS DE FEVRIER ET DE MARS.

Nos lecteurs doivent se rappeler le curieux temps que nous avons eu durant tout le mois de décembre ; ils

doivent se rappeler que dans la dernière quinzaine de l'année le thermomètre n'a indiqué que trois jours de froid, le 21, le 26 et le 27. Depuis, le temps s'est à peu près comporté de même. La première quinzaine de janvier ne nous offre, chose étonnante, que qua- tre jours où le thermomètre a indiqué des degrés de froid, le 6, le 7, le 9 et le 10. Le reste du temps, nous avons eu, terme moyen, chaque jour 24 degrés de chaleur, le jour le moins froid de la quinzaine a été le 15 janvier où le thermomètre indiquait 40 degrés au- dessus de zéro. Depuis cette époque, on doit se sou- venir quelle température nous avons eue, et avouer qu'à coup sûr c'est un temps des plus extraordinaires. Il y a dans le froid de cette année une diminution des plus sensibles ; car en le comparant, par exemple, à celui de l'an dernier, nous trouvons que du 15 décem- bre 1845 au 15 janvier 1846, le maximum du thermo- mètre a été de 37, et le minimum de -16 ; tandis que cette année, bien que le maximum soit le même, le mi- nimum n'est que de -2. De tout cela que conclure ? que c'est une différence passagère, accidentelle ? nous en doutons fort ; nous croyons, au contraire, que c'est un indice certain d'un changement de climat préparé de lon- gue date, tant par les défrichements du pays que par d'autres causes plus ou moins connues. Un fait qui semble soutenir notre opinion, c'est que les vieillards nous disent que de leur temps, et ils entendent par là 30, 40 et 50 ans avant l'année actuelle, l'hiver com- mençait en Canada au commencement de novembre, tandis que de nos jours l'hiver ne commence qu'à la fin de décembre, et cette année à la fin de janvier.

Ces changements de climats, ces changements de température doivent être pour l'Agriculteur Canadien d'utiles enseignements ; ils doivent leur apprendre ou au moins leur faire penser à modifier leur mode de cul- ture, et à prévenir le retour des calamités qui cette année accablent nos cultivateurs dans un grand nombre de localités. Ces calamités tout le monde les connaît, c'est le manque de bois de chauffage, c'est le manque d'effets nécessaires pour se vêtir, c'est le manque d'argent, c'est le manque de chemins d'hiver. Nous n'essaierons pas d'indiquer les remèdes ; nos cultivateurs les comprennent assez eux-mêmes sans que nous les leur énumérons encore.

Maintenant que nous avons enfin des chemins d'hiver et que nous pouvons sortir des villes et venir des campagnes, il nous semble que le cultivateur doit en profiter pour se procurer ce dont il a besoin.

Parmi les objets de première nécessité pour lui dans le moment présent, nous nommons le bois de chauffage. Ce bois de chauffage qui a manqué dernièrement, et qui, par son manque, a forcé le cultivateur de plusieurs localités à brûler ses clôtures, il faut l'aller chercher à la forêt. Maintenant que la neige y donne accès, c'est le premier devoir du cultivateur de s'y rendre et de faire sa provision d'hiver, d'été et d'automne. Il ne doit pas négliger ce transport, et le remettre de jour en jour : c'est un retard qui peut lui être fatal et que la température que nous avons eue doit l'avertir d'é- viter soigneusement. Lorsque son bois aura été char- royé auprès de sa demeure, il le mettra sans doute en pile et rentrera après chez lui pour s'adonner à une autre occupation. Cependant il a encore autre chose à faire ; il ne doit pas laisser ainsi son bois sécher en plein air ; il doit le mettre dans un appentis ou un han- gard exprès pour cet objet, et en voici la raison que don- nent tous les agriculteurs pratiques. Une corde de bois quelconque séchée en plein air et employée comme bois de chauffage est moitié moins profitable que la même quantité de bois séché dans un hangar. Cette raison, comme l'on voit, est une raison d'expérience ; et les raisons de cette espèce valent, selon nous, cent fois mieux pour le cultivateur que toutes autres.

Pendant que nous en sommes à parler des bois, nous croyons qu'il n'est pas inutile de dire un mot de l'éra- ble. En général, durant l'hiver, le cultivateur coupe et abat l'éra- ble sans s'en faire scrupule, et cela parce que ce bois est le meilleur pour le chauffage et que le prix qu'il en retire est plus haut que celui des autres espèces de bois. Néanmoins, au dire de tous les cultivateurs pratiques, non seulement du Canada, mais de tous les autres pays qui nous avoisinent, le devoir de l'agriculteur Canadien est de conserver ses érables, et le motif en est bien bon. Outre que cet arbre est l'orne- ment et l'emblème de notre pays, cet arbre fournit un sucre excellent qui se vend bien. A mesure que l'éducation se répandra, ce sucre deviendra de plus en plus recherché, car on le perfectionnera davantage, on le rendra plus blanc et plus pur et il deviendra un objet d'exportation. Voilà pour l'éra- ble en particulier ; mais parlant d'une manière plus générale, nous disons que le Canadien devrait bien se garder d'abattre des ar- bres sains et qui permettent de prospérer. Il ne devrait s'attaquer qu'aux arbres morts, aux branches cassées et tombées, aux arbres viciés et qui dépérissent ; en un mot, tout arbre qui est vigoureux et fort devrait être épargné. Car autrement les conséquences seront dés- astrées, et pour le cultivateur et pour l'habitant des villes. Actuellement dans un grand nombre de lo- calités on est obligé d'aller couper le bois à deux, trois, quatre et cinq lieues de son habitation, et cela parce qu'on n'a pas eu soin de ménager les arbres vi- goureux et qu'on a fait sur eux un mal, sans s'oc- cuper s'ils dépérissaient ou non. Si l'on continuait le même système, la forêt ne serait que s'éloigner davan- tage de nous, et comme ces forêts ne sont pas éternel- les on en verrait bientôt la fin. Alors avec quoi se chaufferait le Canadien ? serait-ce avec de la tourbe ? il n'en a pas ; serait-ce avec du charbon ? le pays n'en fournit pas. Ainsi, tout considéré, si l'on ne veut pas s'exposer à devenir tributaire de l'étranger même pour le combustible, il faut prendre soin de l'arbre de la forêt, et ne l'abattre pas sans discernement. A notre avis, il ne semblerait pas mal, bien plus il semblerait que notre législature s'occupât prochainement de cet